



# EHPAD LES HELLÉBORES

Résidence pour  
personnes âgées

## Livret d'accueil

La résidence "**Les Hellébores**" est un Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Ouverte en 2016, elle est gérée par Mutualité Française AIN - SSAM.

Elle accueille **77 résidents** sur trois niveaux dont un **exclusivement réservé aux personnes atteintes de maladie d'Alzheimer** et offre la possibilité de séjour temporaire.

La résidence située sur la commune de GROISSIAT, s'intègre harmonieusement sur le site de l'ancien couvent, à 6 km d'Oyonnax dans un quartier résidentiel avec pour plus proche voisin, une église de style roman dont le chœur est une ancienne chapelle de 1084. Un jardin privé ombragé en terrasse en accès libre agrément ce lieu de vie privilégié.



Résidence  
Les **Hellébores**  
EHPAD



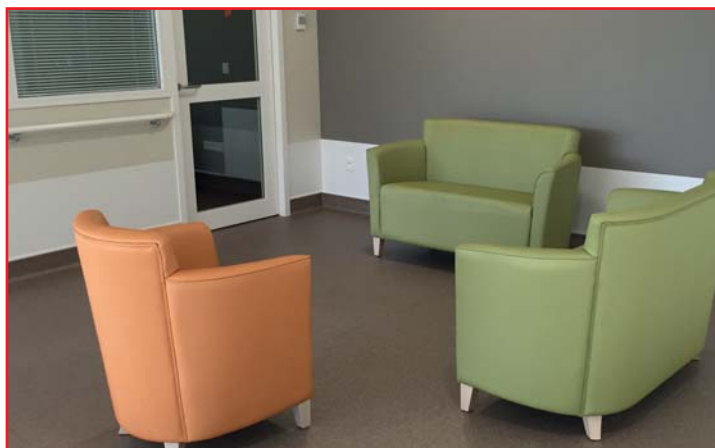
MUTUALITÉ  
FRANÇAISE  
AIN  
SERVICES DE SOINS  
ET D'ACCOMPAGNEMENT  
MUTUALISTES





## L'accueil aux Hellébores

**Avant votre admission à la résidence vous ou vos proches avez été reçus par la direction dans le cadre d'un entretien personnalisé au cours duquel une présentation de la résidence vous a été faite.**



En entrant dans l'établissement une vraie relation de confiance doit s'établir entre vous et nous, basée sur des échanges réguliers avec l'ensemble du personnel, l'équipe médicale et la direction. Ces échanges pourront se faire dans un cadre formel (*entretien d'accueil, conseil de la vie sociale*) mais aussi en vous adressant au secrétariat de la résidence pour tout renseignement, où une **permanence est assurée du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30.**

D'autre part, la direction est à votre disposition, sur rendez-vous, pour vous apporter les éclaircissements nécessaires à vos interrogations.

L'admission est prononcée par le directeur, après avis favorable du médecin de l'établissement.

## L'espace de vie aux Hellébores



**La résidence "Les Hellébores"**  
est construite sur quatre niveaux  
pour une superficie totale de 5 200 m<sup>2</sup>.

**Spacieuse et moderne, elle est  
entièrement conçue pour recevoir  
confortablement 77 résidents.**

- L'entrée est un vaste espace d'accueil abritant secrétariat, direction ainsi qu'une salle polyvalente.
- Les trois niveaux supérieurs desservent uniquement des chambres individuelles.
- Le cœur de la résidence est occupé par les salons et salles à manger.

L'ensemble des chambres est équipé de :

- cabinet de toilette avec lavabo, douche, WC,
- lit médicalisé,
- téléphone avec ligne directe,
- prise télévision,
- système d'appel-malade fonctionnant jour et nuit.

Le mobilier est soigneusement pensé et choisi pour le confort des résidents ; les lits sont médicalisés. Chaque occupant peut décorer sa chambre à son goût en y intégrant s'il le souhaite quelques petits meubles personnels.

Le financement du matériel et du mobilier a été en partie assuré grâce au soutien du Conseil Départemental de l'Ain de la Mutuelle Oyonnaxienne et des institutions de retraite complémentaires AG2R, Agira, Ircem, Klésia, Malakoff/Médéric et Réunica.

**Deux secteurs de vie avec chacun leurs spécificités :**

- Le premier niveau abrite le secteur de vie destinée aux personnes nécessitant des soins particuliers et une présence constante avec un secteur sécurisé.
- le deuxième et troisième niveau accueille essentiellement des personnes ayant besoin d'aide pour l'ensemble des actes de vie quotidienne.

# Le service hôtelier aux Hellébore



## L'entretien du linge

L'établissement assure la fourniture et l'entretien de tout le linge de maison (*literie-linge de toilette*). Concernant le linge personnel, il doit être obligatoirement marqué, en quantité suffisante (*trousseau joint en annexe*) et être renouvelé régulièrement. L'ensemble du linge personnel peut être entretenu par l'établissement. Ce service est facturé en supplément.

## L'entretien des locaux

L'entretien des locaux collectifs et privés est assuré par le personnel de la résidence. Le ménage est effectué tous les jours par les agents d'entretien qui s'assurent ainsi de votre confort. Les petites réparations sont réalisées par ce même personnel auquel vous devez signaler les pannes éventuelles.

## La restauration

Les petits déjeuners sont servis en chambre à partir de 7 h 30 et dans le secteur sécurisé en salle à manger à partir de 8 heures. Le déjeuner est servi en salle à manger à 12 heures et le dîner à 18 heures. Si votre état de santé le nécessite et sur décision du médecin ou à défaut de l'infirmière, vous pourrez être servi en chambre. Une collation est prise dans l'après-midi. Les repas sont confectionnés tous les jours par un prestataire hospitalier et sont remis en température et servis par les hôtelières. Les menus sont composés sous le contrôle d'une diététicienne et vous sont remis à la semaine. Ils sont d'autre part affichés en salle à manger.

Vous pouvez prendre ponctuellement vos repas à l'extérieur ou à contrario inviter votre famille ou vos amis à déjeuner à la résidence en prévenant dans tous les cas 48 heures à l'avance.



## Services et règles liés à l'hébergement

- **Le téléphone** : chaque chambre dispose d'une ligne strictement personnelle. Le branchement s'effectuera sur demande auprès du secrétariat de la résidence.
- **Le courrier** est distribué tous les matins.
- **Le salon de coiffure** est à votre disposition au premier étage de l'établissement, sur rendez-vous pris de manière écrite auprès du secrétariat de la résidence.
- **Les soins esthétiques** : une esthéticienne peut intervenir à votre demande, une fois par mois pour vous assurer des soins courants (*épilation, manucure...*).
- **Les soins de pédicurie** : un podologue libéral intervient une fois par mois sur rendez-vous.
- **Le culte** : vous pouvez faire appel au ministre du culte de votre choix.
- **Les visites** : les horaires de visites sont libres. Cependant, les soins étant dispensés le matin, il est préférable qu'elles aient lieu l'après-midi. Les portes de la résidence sont ouvertes de 7 heures à 21 heures.
- **Le stationnement** : des places de parking sont à votre disposition à proximité de l'entrée principale. Pour des raisons de sécurité il est formellement interdit de stationner à proximité immédiate du bâtiment lui-même.
- **La sécurité** : l'ensemble de la résidence est sous la surveillance d'une "centrale incendie" et des panneaux le long des couloirs indiquent les consignes à respecter. Conformément à la loi, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment.



## Le service médical aux Hellébores

**L'établissement se donne pour objectif de favoriser le maintien de l'autonomie de tous les résidents en dispensant les soins nécessaires prescrits par les médecins traitants. La coordination de l'ensemble des soins est assurée par le médecin de l'établissement, qui est garant de mise en œuvre du projet de soin.**

L'infirmière coordonnatrice est responsable de l'organisation des soins en collaboration avec son équipe paramédicale.

Les infirmières dispensent les soins prescrits et contribuent avec les aides-soignantes au maintien de l'autonomie des résidents par l'aide personnalisée qu'elles apportent dans les gestes de la vie quotidienne, en collaboration avec les auxiliaires de soins.

Toute l'équipe, avec ses différentes compétences et ses complémentarités, fait le point quotidiennement sur la situation de chacun et les faits importants sont consignés dans un dossier de suivi individualisé.

Kinésithérapeute, psychologue et psychomotricien peuvent également apporter leurs soins sur prescription médicale.

Le personnel participe à des actions de formation continue afin de parfaire ses connaissances et de les mettre au service du confort des résidents.



## L'animation aux Hellébores

Chaque moment partagé avec votre famille, vos amis, les membres du personnel est un temps privilégié intégré à la vie de l'établissement : une promenade dans le jardin, une conversation sur l'actualité ou des nouvelles de vos proches...

Vous pouvez par ailleurs, si votre état de santé le permet, sortir de l'établissement comme vous le souhaitez. Il vous est simplement demandé de le signaler au personnel. Des activités vous sont également proposées de façon régulière par nos animatrices. Elles visent à la fois votre bien-être, le maintien de votre autonomie, ainsi que la stimulation de vos capacités.

Ainsi, les agents d'animation peuvent suggérer :

- des jeux de mémoire
- des ateliers d'activités manuelles
- des goûters
- des ateliers cuisine
- des chants au sein de la chorale

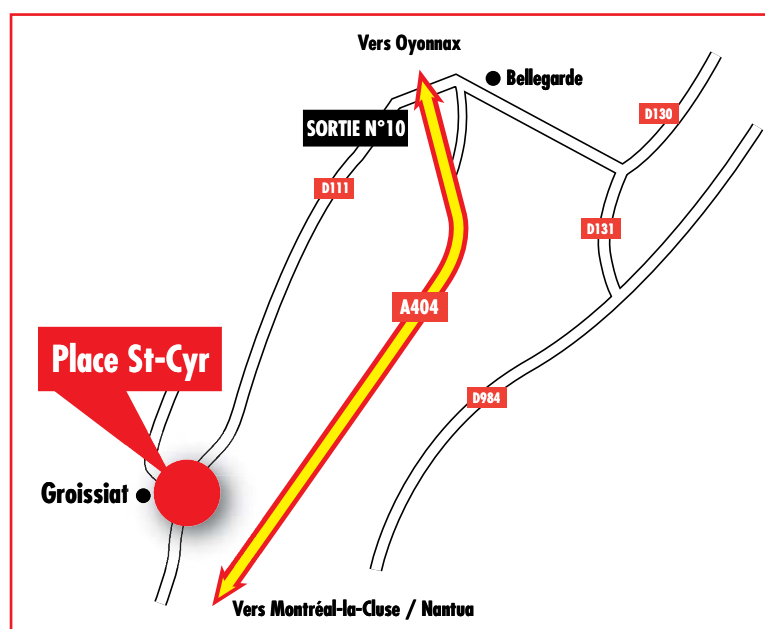
Des fêtes viennent régulièrement ponctuer les saisons.

Les projets d'animation sont revus chaque année et évoluent en fonction des attentes des résidents, de leurs besoins et de leurs possibilités.



# Les Hellébore

Résidence pour  
personnes âgées



## Les Hellébore

1 place Louis Saint-Cyr - 01100 GROISSIAT

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30  
Pour plus d'informations, contactez-nous au :

Tél. : 04 74 77 38 52 - E-mail : [hellebores@mutain.com](mailto:hellebores@mutain.com)  
[www.mutain.com](http://www.mutain.com)